



## Assemblée consultative de quartier Les Doucettes

Mardi 6 octobre 2015 – Espace Associatif des Doucettes

### **Madame Fadela HAMNACHE**

A partir de quand sera effective la mise en sens unique de la rue de l'Argentière ?

Réponse de Monsieur le Maire

Dans un 1<sup>er</sup> temps, il faut avoir votre avis. A partir de là, ça va aller très vite. Il faudra prévenir les habitants avant de passer à l'action.

Vote sur le nouveau dispositif de circulation sur le quartier des Doucettes :

- ⇒ 17 voix pour
- ⇒ 0 voix contre

Monsieur le Maire

Ce nouveau plan de circulation sera mis en vigueur. Monsieur Cabrera, le Directeur des Infrastructures installera les panneaux nécessaires. D'ici une semaine ou 15 jours vous pourrez voir les choses évoluer.

### **Madame Féride SAHIN**

La rue des Doucettes est dangereuse au niveau de l'école, notamment pour les enfants. Les voitures empruntent parfois l'impasse de l'école Jacques Prévert.

Réponse de Monsieur le Maire

Souhaiteriez-vous davantage de ralentisseurs ?

Mme SAHIN

Non, les voitures ne devraient pas pénétrer dans ce passage.

Monsieur le Maire demande à Philippe Rabier, Responsable des projets de rénovation urbaine de prendre contact avec Mme SAHIN afin de voir directement avec elle le problème.

### **Madame Marie-Jeanne COUVREUR**

Confirme la dangerosité de la rue des Doucettes.

Réponse de Monsieur le Maire

Il faudra agir pour la protection des enfants qui vont à l'école Prévert.

**Madame Françoise GUILLAIN**

Un panneau« attention danger, école » serait nécessaire pour faire ralentir les véhicules près de l'école.

Réponse de Monsieur le Maire

Vous voulez un panneau clignotant ?

Mme GUILLAIN

Il faut un panneau qui prévienne qu'il y a une école.

**Nadia GHENA, Centre social des Doucettes**

Il faudrait une personne qui puisse aider les enfants à traverser.

Réponse de Monsieur le Maire

Un point école ? Je demande à Kaïssa BOUDJEMAÏ, Directrice de la Prévention de sécurité de traiter cette question.

Réponse de Kaïssa BOUDJEMAÏ

Cette question se travaille avec les conseils d'écoles. S'il faut affiner on passe par cette instance. Les parents d'élèves y sont représentés ce qui nous permet de travailler plus en détail. Votre regard peut être appuyé par les enseignants et les directeurs. On en prendra note. Les premiers conseils d'école vont commencer très prochainement.

Complément de Monsieur le Maire

Les points école sont placés à des points stratégiques. Ce doit être des personnes sérieuses. Les points écoles fonctionnent 1h30 le matin et 1h à la sortie d'école. C'est très fractionné, il y a peu d'heure et c'est difficile de trouver des personnes. A cause d'une mesure du Gouvernement, les personnes qui atteignent 67 ans ne peuvent plus travailler. Nous avons privilégié les personnes à la retraite mais nous sommes dans l'obligation de supprimer ces postes. Si vous avez des personnes un peu plus jeunes qui ont un peu de temps, n'hésitez pas à les envoyer vers Monsieur Franck ROULLIER, Responsable de la Police Municipale.

**Madame Fadela HAMNACHE**

Une modification du stationnement sur le Centre commercial des Doucettes est-elle envisagée dans les années à venir ?

Réponse de Monsieur le Maire

Il s'agit d'une copropriété. La Ville ne peut pas intervenir, y compris pour l'entretien que nous effectuons, malgré tout. Des services municipaux sont présents aux alentours donc nous nous sentons impliqués. Nous faisons le nécessaire. L'épicier fait livrer ses marchandises sur le parking, ce qui gêne le stationnement. Vous avez raison.

Un projet est actuellement à l'étude. On espère que le propriétaire sera plus participatif qu'il ne l'est aujourd'hui pour pouvoir refaire entièrement ce centre commercial.

L'un des magasins va fermer. La Ville est en train d'en faire l'acquisition. Je suis certain que les épiciers seraient d'accord pour refaire leurs magasins si on leur faisait une belle proposition.

**Madame Fadela HAMNACHE**

La rampe de skateboard du Parc des familles est extrêmement dangereuse. Beaucoup de mamans demandent à la faire retirer.

Réponse de Monsieur le Maire

Pour mémoire, le Parc des familles a été conçu après consultation de l'avis des enfants du quartier. Nous avons invité les architectes à des rencontres de travail. Ce sont les enfants qui ont indiqué ce qu'ils souhaitent. Je veux bien qu'on revoit le dispositif. Je pense que les enfants ne sont plus sur le quartier ou ne pensent peut être même plus à leur parc. Une modification aura un cout : nous devons trouver des financements pour améliorer le secteur. La réalité, c'est que la commune va perdre 3 millions d'euros de subventions.

**Madame Stella LAPAIX**

Le Mail piéton qui conduit à l'école Jacques Prévert n'est pas terminé.

Réponse de Monsieur Philippe RABIER

Les travaux devaient reprendre le 5 octobre. Voilà les dernières informations dont nous disposons.

**Madame Saudade DOS SANTOS**

La petite rue qui mène à l'école Jacques Prévert n'a pas été refaite.

Réponse de Monsieur RABIER

Il y a également des espaces qui doivent faire l'objet de réaménagements à terme.

Madame LAPAIX

Le muret a été détruit, il était très dangereux.

Monsieur RABIER

Des aménagements complémentaires sont prévus. Ce sont des zones qui n'étaient pas comprises dans le projet urbain initial.

**Madame LAPAIX**

Les Doucettes ont été réhabilitées certes mais nos portails ne sont toujours pas fermés. LOGIREP nous a donné des dates mais elles n'ont pas été respectées. Que pouvez-vous faire ?

Réponse de Monsieur le Maire

Tous les bailleurs du quartier ont été invités à l'ACQ de ce soir mais personne ne représente LOGIREP. On peut être satisfaits que la Police nationale se déplace mais qu'un bailleur ne se déplace pas pour répondre aux questions de leurs clients, c'est dommage.

Monsieur Gérard Bonhomet, Adjoint au Maire

Nous avons « mis les points sur les i » avec LOGIREP. Si la situation se poursuit, nous écrirons au Directeur général de LOGIREP.

### **Madame Saudade DOS SANTOS**

Cela fait un moment que je me bats au sujet de la sécurité avec LOGIREP. Je souhaiterais qu'une réunion avec le commissaire, la Police Municipale, Monsieur le Maire, les pompiers, LOGIREP soit organisée afin de voir tous les points qui ne sont pas sécurisés. Je fais cette demande car il semble que les pompiers doutent de la sécurité du quartier.

Réponse de Monsieur le Maire

S'il y a un consensus parmi les membres du CCQ sur l'organisation d'une telle réunion, je considère que vous m'avez fait ce soir une demande officielle. A partir de là, je déclencherai la demande de réunion avec le commissaire, le bailleur, les pompiers... On peut le faire en mairie sauf si vous voulez mettre en avant des points particuliers dans le quartier au cours d'une visite de terrain.

### **Monsieur Bernard BAUFFE**

Des motos empruntent le mail piéton... c'est aberrant. Les paysagistes ont le droit de rêver mais nous, on vit là, donc on voit comment ça se passe. De nombreux enfants jouent au bas des immeubles. Tout ce que vous pouvez mettre n'empêchera pas que des enfants qui jouent au foot sur ce mail n'aillent pas chercher le ballon au beau milieu des plates-bandes. Il faudrait avoir 10 bénévoles pour encadrer en permanence. Les enfants ne maîtrisent pas les choses comme les adultes. Tout enfant a besoin de développer son imaginaire : les gosses prennent les encombrants et se font une cabane. C'est difficile de le faire s'il n'existe pas d'espaces libres. Avec 3 cartons ils font un truc, leur imaginaire se développe. On a tous joué avec des cartons et des planches (au moins les garçons) les filles font la petite épicière avec les graviers etc. Si on veut simplement saper une cité on y arrivera. Il leur faut des lieux de liberté.

Réponse de Monsieur le Maire

C'est ce qu'on appelle une réflexion de fond, c'est compliqué de répondre. Sur les motos : il y a 3 jours, un jeune circulait sur une moto qu'il avait volée. Il a foncé sur la Police Municipale qui tentait de l'arrêter et s'est sauvé. Il a été retrouvé grâce à la vidéo protection. C'était un gamin. Comment peut-on trouver la bonne solution ? Après la solution c'est la Justice. Aujourd'hui, on demande tout de suite de les libérer, c'est un peu difficile de se faire respecter.

Réponse de Monsieur le Commissaire Keith

Il n'y a pas de solution miracle sur l'insécurité que provoquent les motos. Nous tentons de mettre en place des opérations anti rodéo, de contrôler ces motards qui circulent de façon dangereuse. On ne veut pas que des jeunes prennent des risques inconsidérés. Nous essayons donc de trouver un juste

milieu : protéger les jeunes sur les mails mais également les jeunes sur les motos. On essaye de trouver ces motos : nous avons fait aboutir 56 saisies de motos sur Garges-lès-Gonesse. C'est un sujet très difficile.

### **Madame Micholet**

Ils savent très bien ce qu'ils font. Maintenant la Police n'a plus le droit de les poursuivre quand ils sont en moto. Ce n'est plus possible. C'est comme les gamins qui brûlent les voitures : mettez une caméra, on verra qui accomplit ces actes. C'est facile de faire des enfants, mais il faut savoir les éduquer ! Peut-être que les gosses y sont un peu pour rien mais les parents y sont pour quelque chose ! Les gens vont se révolter, ça va mal finir. Il y a eu 4 à 5 motos cet été.

Réponse de Monsieur le Maire

Vous avez pertinemment raison, pour faire simple et compréhensible : la Police fait son travail, elle capture. Le parquet prend sa décision et le jeune est libéré. C'est un problème régalien, il n'y a que l'Etat qui peut prendre la décision. Lorsque l'on parle des « pouvoirs de police du Maire », c'est par exemple lorsque vous déménagez, faire un arrêté pour que vous puissiez vous garer sans être verbalisé. Le Maire signe un arrêté mais c'est à la Police de le faire respecter. Lorsque l'on parle de pouvoir de police du Maire, c'est tromper les habitants car il n'a aucun pouvoir sinon celui de faire des arrêtés. Ces arrêtés sont adressés au commissaire.

### **M. Jonathan QUEUE SCALONE, Association Berges**

Les jeunes qui ont les motos, les quads, on les connaît : ce sont les mêmes depuis 5-6 ans. Ils sont connus et reconnus des services de Police. On a beau leur répéter qu'à la Muette il y a eu un accident, ils connaissent les risques, ils les ont vus. C'est les mêmes, après les gamelles et les amendes, qui remontent sur les motos. Le travail a été fait mais ils recommencent.

Réponse de Monsieur le Maire

Il me reste à vous remercier de votre présence. Merci à Monsieur le Commissaire et au seul bailleur qui a fait le déplacement : Adoma.